



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada



## Évaluation du Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Bureau du dirigeant principal de la vérification et de  
l'évaluation  
Direction des services d'évaluation

Mars 2014



*This publication is also available in English.*

Cette publication est disponible en format PDF à l'adresse Internet suivante :  
<http://www.pch.gc>.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014.  
N° de catalogue : CH4-166/2014F-PDF  
ISBN : 978-0-660-22010-9

# Table des matières

<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Introduction et contexte .....</b>	<b>1</b>
1.1 Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.....	1
1.1.1 Aperçu et gouvernance du Programme.....	1
1.1.2 Centre des arts de la Confédération.....	1
1.1.3 Activités du Programme et résultats attendus .....	2
<b>2 Objectifs et méthodes d'évaluation .....</b>	<b>3</b>
2.1 Portée de l'évaluation .....	3
2.2 Méthodes de collecte de données .....	4
2.3 Limites de l'évaluation.....	5
<b>3 Constatations .....</b>	<b>6</b>
3.1 Pertinence.....	6
3.1.1 Conformité aux priorités ministérielles et gouvernementales.....	6
3.1.2 Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral .....	6
3.1.3 Besoin continu du Programme .....	7
3.2 Rendement : Réalisation des résultats escomptés .....	7
3.2.1 Résultats immédiats .....	7
3.2.1.1 Stabilité financière .....	8
3.2.1.2 Capacité d'offrir une programmation artistique et patrimoniale.....	11
3.2.1.3 Capacité de collaborer avec la communauté majoritaire et les communautés minoritaires 11	
3.2.2 Résultats intermédiaires .....	12
3.2.2.1 Un accès à la programmation artistique et patrimoniale canadienne.....	12
3.2.2.2 Une programmation artistique et patrimoniale de qualité .....	14
3.2.2.3 Avantages pour la communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Île-du-Prince-Édouard.....	15
3.2.3 Répercussions imprévues .....	16
3.3 Rendement : Efficience et économie .....	16
3.3.1 Efficience du Programme .....	16
3.3.2 Économie du Programme.....	17
<b>4 Conclusion.....</b>	<b>18</b>
<b>Recommandation et réponse de la direction.....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe A – Modèle logique .....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe B – Questions fondamentales à prendre en compte dans les évaluations.....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe C – Évaluation et matrice des questions .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe D – Recommandations émanant de l'évaluation de 2006 du Programme du GFEP</b> <b>.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe E – Tableaux.....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe F – Fonds d'exploitation .....</b>	<b>31</b>

## Liste des tableaux et figures

- Tableau 1 Centre des arts de la Confédération – Fonds d’exploitation – Sources de revenus d’exploitation de 2006-2007 à 2010-2011 et pourcentage (%) par rapport au total des revenus et dépenses d’exploitation et pourcentage (%) par rapport au total des dépenses
- Tableau 2 Centre des arts de la Confédération – Financement du secteur public de 2006-2007 à 2010-2011 et pourcentage par rapport au total des subventions du secteur public
- Tableau 3 Évolution de la santé financière globale du Centre des arts de la Confédération pour la période allant de 2006-2007 à 2010-2011
- Tableau 4 Soutien de Patrimoine canadien au Centre par le biais de ses programmes – de 2006-2007 à 2010-2011
- Tableau 5 Portée estimée de la programmation annuelle : Centre des arts de la Confédération, de 2006-2007 à 2010-2011
- Tableau 6 Centre des arts de la Confédération – Statistiques de fréquentation
- Tableau 7 Centre des arts de la Confédération – Participants aux activités de rayonnement
- Tableau 8 Ressources allouées au Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération
- Tableau 9 Augmentation annuelle de 2007-2008 à 2010-2011
- Figure 1 Fonds d’exploitation – Subventions du secteur public par rapport aux revenus – de 2006-2007 à 2010-2011

## Liste des sigles

Centre (le)	Centre des arts de la Confédération
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
DSE	Direction des services d'évaluation
FCEC	Fonds du Canada pour les espaces culturels
FCIC	Fonds du Canada pour l'investissement en culture
FCPA	Fonds du Canada pour la présentation des arts
GFEP	Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération
Î.-P.-É.	Île-du-Prince-Édouard
LO	Langues officielles
P/T	Provinces et territoires
PAM	Programme d'aide aux musées
PCC	Programme des célébrations et commémorations
PCH	Patrimoine canadien
SGISC	Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions

# Sommaire

## Introduction

Le Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (GFEP) est un programme à bénéficiaire unique du ministère du Patrimoine canadien qui fournit une aide financière au Centre des arts de la Confédération (le Centre), un établissement voué aux arts et au patrimoine situé à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Le Centre a été créé en 1965, dans le cadre d'une initiative conjointe du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements provinciaux, pour marquer le centenaire de la Conférence de Charlottetown de 1864. C'est le seul monument national du Canada qui est érigé à la mémoire des Pères de la Confédération et qui commémore le « Berceau de la Confédération ». Sa mission et son mandat sont d'*inciter les Canadiens et Canadiennes à célébrer, par l'intermédiaire des arts et du patrimoine, les origines et l'évolution de leur pays*. Le budget total du Programme du GFEP était de 10 286 700 \$ au cours de la période visée par l'évaluation, dont 9,8 millions de dollars consacrés au Centre.

L'évaluation du Programme du GFEP a été effectuée conformément aux exigences de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor et au Plan d'évaluation de 2010-2011 à 2014-2015 du ministère du Patrimoine canadien (PCH). Les résultats appuieront le processus décisionnel concernant le maintien du Programme, dont le renouvellement est prévu en mars 2015.

L'évaluation, qui couvre la période allant de 2006-2007 à 2010-2011, a été menée par la Direction des services d'évaluation (DSE) de PCH.

## Méthodologie

### *Calibrage*

La formule retenue pour l'évaluation du GFEP tient compte des résultats d'un exercice de calibrage visant une utilisation efficace et rentable des ressources d'évaluation. Par suite de l'exercice de calibrage, on a privilégié l'utilisation des éléments de preuve et de l'information en place auxquels s'ajouteraient un nombre limité d'entrevues avec des informateurs clés, soit des intervenants du Programme du GFEP et du Centre, en vue de répondre aux questions de l'évaluation. L'évaluation s'est également appuyée sur les sondages réalisés par le Centre auprès de ses clients pour évaluer la satisfaction à l'égard de ses programmes. L'évaluation rend compte du rendement immédiat et intermédiaire du Programme. En raison de contraintes liées à la méthodologie et aux ressources, l'évaluation ne portait pas sur les résultats à long terme.

## **Sources de données**

Dans l'ensemble, sauf indication contraire, les constatations de l'évaluation sont appuyées par trois sources de données :

- un examen des documents du programme, du Ministère et du Centre, y compris une analyse de la couverture médiatique;
- un examen des données administratives du Programme du GFEP et du Centre;
- des entrevues avec des informateurs clés menées auprès d'intervenants du Programme et du Centre.

## **Limites**

Les données sur le rendement du Programme, p. ex. les taux de visiteurs, comportaient quelques lacunes. Les évaluateurs ont atténué ces limites en utilisant les données obtenues directement auprès du Centre.

## **Constatations**

### ***Pertinence***

Le soutien offert au Centre par l'entremise du Programme du GFEP est toujours pertinent pour le gouvernement du Canada et le ministère du Patrimoine canadien. Le Programme du GFEP respecte les priorités du ministère du Patrimoine canadien et celles du gouvernement du Canada pour ce qui est de donner accès à des expériences artistiques et patrimoniales ainsi qu'à l'histoire du Canada. Le gouvernement fédéral joue un rôle légitime dans le soutien au mandat du Centre dont la portée est nationale. En sa qualité d'installation consacrée aux arts et au patrimoine et de monument national érigé à la mémoire des Pères de la Confédération, le Centre continue de répondre au besoin des résidents de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) et des Canadiens de partout au pays.

### ***Rendement (efficacité)***

Le succès du Programme du GFEP est évalué en fonction de celui de son seul bénéficiaire, le Centre. Pendant la période visée par l'évaluation, le Centre a amélioré ses pratiques opérationnelles, augmenté ses revenus et réalisé des excédents de fonctionnement, en particulier dans l'actif net pour l'exercice 2008-2009. Il a accru sa capacité à offrir une programmation artistique et patrimoniale et à collaborer avec les communautés minoritaires par rapport à la période précédant 2006.

Le Centre a augmenté sa programmation artistique et patrimoniale d'environ un tiers et a atteint des publics locaux, nationaux et internationaux. Cette augmentation a été observée dans tous les secteurs d'activité y compris les présentations d'été et d'hiver, les activités de rayonnement et d'éducation artistique et les tournées. Cette programmation a illustré la portée nationale du mandat du Centre en offrant principalement un contenu canadien et en présentant une expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération (définie comme étant respectueuse des différences culturelles, linguistiques et

régionales). Dans l'ensemble, on a constaté une augmentation de 20 % du nombre de visiteurs au Centre, de 2006 à 2011. En moyenne, sur les cinq années évaluées, 95 % des clients qui ont participé à un sondage continu sur la satisfaction mené par le Centre se sont dits satisfaits ou très satisfaits de la programmation à laquelle ils ont assisté.

Le Centre a maintenu des partenariats et renforcé ses efforts de collaboration avec la communauté minoritaire de langue officielle locale, de même qu'avec les collectivités autochtones et les minorités culturelles. Il a élaboré davantage sa programmation artistique et patrimoniale afin de mettre en évidence les collectivités autochtones et les communautés culturelles minoritaires de l'Île-du-Prince-Édouard, au Musée d'art.

En plus d'atteindre ses résultats attendus, le Centre accueille chaque année le Festival de Charlottetown, lequel génère des retombées économiques importantes pour l'Île-du-Prince-Édouard et l'économie locale de Charlottetown. En 2009, par exemple, les dépenses liées au tourisme (aliments, boissons, hébergement) et la vente de billets ont eu un impact économique de 20 millions de dollars et généré des recettes fiscales fédérales de 4,5 millions de dollars.

### ***Rendement (efficience et économie)***

Le ratio des coûts de gestion par rapport au total des coûts était de 4,7 % pour la période de cinq ans. Il pourrait y avoir un potentiel d'économies supplémentaires en intégrant le Programme du GFEPIC à un autre programme géré par la Direction générale de la politique des arts.

### **Conclusion**

Le soutien offert au Centre par le gouvernement du Canada continue d'être pertinent. Le Programme du GFEPIC atteint ses résultats immédiats et intermédiaires. Bien que le Programme soit exécuté de manière efficiente, des gains pourraient être obtenus en rationalisant les processus actuellement associés au Programme du GFEPIC en raison de sa nature de programme autonome, notamment en ce qui concerne la planification, l'établissement de rapports et la tenue d'évaluations.



## **Recommandation**

La Direction générale de la politique des arts devrait examiner la possibilité d'intégrer le Programme du GFEPC en tant que composante d'un programme existant afin de réduire davantage certains coûts liés à la planification, à la production de rapports et à la gestion globale. Pour ce faire, les résultats et les mesures de rendement attendus du Programme devraient être simplifiés et harmonisés avec ceux du programme d'accueil.

### **Original signé par**

---

Richard Willan  
Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation  
Ministère du Patrimoine canadien

# 1. Introduction et contexte

Le présent rapport rend compte des conclusions de l'évaluation du Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (GFEP), qui a été effectuée de juillet 2011 à mars 2012 conformément à la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor. L'évaluation touche les exercices 2006-2007 à 2010-2011.

## 1.1 Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

### 1.1.1 Aperçu et gouvernance du Programme

Le Programme du GFEP est un programme à bénéficiaire unique du ministère du Patrimoine canadien (PCH) qui offre une aide financière au Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (le Groupe fiduciaire), constitué en vertu d'une loi spéciale de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), la *Fathers of Confederation Buildings Act*. La Direction générale de la politique des arts, du Secteur des affaires culturelles, est responsable de la gestion globale et de la présentation des résultats du Programme du GFEP. L'analyse des demandes et la gestion de l'accord de contribution sont exécutées par le bureau régional de l'Atlantique de PCH.

### 1.1.2 Centre des arts de la Confédération

Le Groupe fiduciaire exploite le Centre des arts de la Confédération (le Centre), une installation consacrée aux arts et au patrimoine située à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.). Le Centre est responsable de l'exploitation et de l'entretien de l'édifice, qui abrite des scènes de théâtre (dont une salle de 1 070 places), un musée d'art, une salle de conférence, une salle commémorative, un restaurant, un club et une boutique d'œuvres d'art et d'artisanat, et sert de centre culturel national et régional pour les arts de la scène. Il loue également un espace à la bibliothèque provinciale. Le Centre est régi par un conseil d'administration présidé par un résidant de l'Î.-P.-É.; les autres membres sont sélectionnés parmi les candidats de l'Î.-P.-É. et d'autres régions du pays<sup>1</sup>. Les membres du conseil sont désignés par leur province d'origine et nommés par le gouvernement de l'Î.-P.-É. Le Centre est dirigé par un directeur général et une équipe de direction composée de directeurs responsables des activités artistiques et administratives.

Le Centre a été créé en 1965, dans le cadre d'une initiative conjointe du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements provinciaux, pour marquer le centenaire de la Conférence de Charlottetown de 1864. C'est le seul monument national du Canada qui est érigé à la mémoire

---

<sup>1</sup> « Le Groupe fiduciaire est composé d'un président qui réside à l'Î.-P.-É. et de vingt-trois autres membres, dont sept sont des résidents de la province et 16 ne résident pas habituellement dans la province et représentent d'autres régions du Canada. » Traduction d'un extrait de la version Web consolidée de la *Fathers of Confederation Buildings Act*, préparée par le Bureau du Conseil législatif de la Province de l'Î.-P.-É. (janvier 2014) : <http://www.gov.pe.ca/law/statutes/pdf/f-06.pdf> [en anglais seulement].

des Pères de la Confédération et qui commémore le « Berceau de la Confédération ». Le Centre a pour mandat et mission d'*inciter les Canadiens et Canadiennes à célébrer, par l'intermédiaire des arts et du patrimoine, les origines et l'évolution de leur pays*<sup>2</sup>.

Le Centre a une portée locale (résidents de l'Î.-P.-É) et nationale (tous les Canadiens). Il touche également un public international et présente un contenu canadien aux touristes visitant l'Î.-P.-É.

Pendant la période visée par l'évaluation, le Centre a obtenu du soutien du gouvernement fédéral, du gouvernement de l'Î.-P.-É., d'autres provinces canadiennes et de la Ville de Charlottetown<sup>3</sup>. À la suite de la précédente évaluation du Programme du GFEPFC en 2006, le gouvernement du Canada a augmenté le soutien financier annuel accordé au Centre par l'entremise du Programme du GFEPFC, le faisant passer de 1 500 000 \$ à 1 875 000 \$; ce montant a à nouveau été augmenté pour atteindre 2 300 000 \$ en 2010-2011, et 2 600 000 \$ en 2011-2012. Une nouvelle augmentation faisait passer le soutien financier à 3 000 000 \$ en 2012-2013. En tout, le Programme du GFEPFC a octroyé 9 800 000 \$ au Centre par le biais d'accords de contribution au cours de la période visée par l'évaluation.

Ces augmentations du soutien opérationnel dans le cadre du Programme du GFEPFC ont été accordées afin que le Centre ne soit plus une priorité pour du financement de programme ou de projet en vertu d'autres programmes de PCH – notamment le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA), le Programme d'aide aux musées (PAM), le Programme d'appui aux langues officielles (PALO) et le Programme des célébrations et commémorations (PCC) (voir le tableau 4). Le Centre a toutefois continué d'être admissible au financement d'investissement du Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC), pour conserver et rénover ses édifices et mettre à jour certains de ses équipements, et au financement du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC), pour obtenir un financement de contrepartie pour son Fonds de dotation.

### **1.1.3 Activités du Programme et résultats attendus**

#### **Principaux résultats attendus**

Le Programme du GFEPFC vise à soutenir le Centre dans la réalisation du mandat, de portée nationale, qui lui a été confié. Les résultats attendus du Programme sont donc étroitement liés à ceux du Centre. On a revu le modèle logique du Programme ainsi que sa stratégie de mesure du rendement pour l'exercice 2007-2008, comme on le constate dans le Cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et le Cadre de vérification axé sur les risques. La stratégie de mesure du rendement a été ajustée en 2010-2011 afin de refléter les changements apportés à l'architecture des activités de programme de Patrimoine canadien; toutefois, on n'a pas

---

<sup>2</sup> Le mandat du Centre figure sur son site Web (page anglaise seulement) : <http://www.confederationcentre.com/en/the-centre.php> (21 janvier 2014). L'énoncé exact de ce mandat peut varier dans les divers documents sources en raison de récentes révisions; l'essentiel du message demeure toutefois le même.

<sup>3</sup> Des renseignements détaillés sur le soutien du secteur public au Centre se trouvent dans le tableau 2. Ces données sont également expliquées dans la section 3.2.1.1 du présent rapport.

constaté de changement dans les résultats. Le modèle logique du Programme se trouve à l'annexe A<sup>4</sup>.

### Résultats immédiats

- Capacité accrue d'offrir une programmation artistique (arts visuels et arts de la scène) et patrimoniale qui reflète la créativité du Canada et constitue une expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération<sup>5</sup>.
- Meilleure stabilité financière.
- Plus grande capacité de collaborer avec la communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É., notamment les communautés autochtones, francophones et multiculturelles.

### Résultats intermédiaires

- Amélioration de l'accès à une programmation artistique et patrimoniale canadienne.
- Les clients découvrent une programmation artistique et patrimoniale de qualité.
- La communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É.<sup>6</sup> bénéficient de liens créatifs plus étroits avec le Centre.

### Résultat ultime

- L'exposition à la programmation artistique et patrimoniale du Centre offre aux clients une plus grande compréhension et une meilleure appréciation de la diversité culturelle, linguistique et régionale du Canada.

## **2 Objectifs et méthodes d'évaluation**

L'évaluation du Programme du GFEPCC a été conçue pour évaluer les cinq questions fondamentales, comme le prévoit la Directive sur la fonction d'évaluation du Conseil du Trésor (voir l'annexe B). Les résultats de l'évaluation appuieront le processus décisionnel concernant le maintien du Programme, dont le renouvellement est prévu en mars 2015. Une matrice des enjeux, questions et indicateurs associés à l'évaluation qui a servi à orienter l'évaluation figure à l'annexe C.

### **2.1 Portée de l'évaluation**

La formule retenue pour l'évaluation du GFEPCC tient compte des résultats d'un exercice de calibrage mené par la DSE visant une utilisation efficace et rentable des ressources d'évaluation. Cet exercice a été conçu afin d'adapter le niveau d'effort en fonction du niveau de risque évalué pour chacune des cinq questions cernées dans la Directive sur la fonction d'évaluation du Conseil du Trésor.

---

<sup>4</sup> Le modèle logique a été modifié en 2010 afin de refléter les modifications apportées aux résultats stratégiques de PCH.

<sup>5</sup> Définie comme étant une vision respectueuse des différences culturelles, linguistiques et régionales.

<sup>6</sup> Aux fins de cette évaluation, les communautés minoritaires sont définies comme étant les communautés minoritaires de langue officielle et les communautés autochtones et multiculturelles. La communauté majoritaire est définie comme étant la population anglophone, non autochtone de l'Î.-P.-É.

Par suite de l'exercice de calibrage, on a privilégié l'utilisation des éléments de preuve et de l'information en place auxquels s'ajouterait un nombre limité d'entrevues avec des informateurs clés, soit des intervenants du Programme du GFEPCC et du Centre, en vue de répondre aux questions de l'évaluation. L'évaluation s'est également appuyée sur les sondages réalisés par le Centre auprès de ses clients pour évaluer la satisfaction à l'égard de ses programmes. L'évaluation rend compte du rendement immédiat et intermédiaire du Programme. En raison de contraintes liées à la méthodologie et aux ressources, l'évaluation ne portait pas sur les résultats à long terme.

## 2.2 Méthodes de collecte de données

L'évaluation du Programme du GFEPCC comprenait des méthodes quantitatives et qualitatives, par exemple :

- **Examen des documents** : Les documents relatifs au Programme du GFEPCC, à PCH et au Centre ont été examinés afin d'évaluer la pertinence et le rendement du Programme. Les évaluateurs ont également examiné les articles de quotidiens pertinents datant d'avril 2006 à mars 2011 afin de recueillir l'avis des bénéficiaires ultimes et des intervenants du Programme.
- **Examen des données administratives et du dossier administratif** : Il s'agit d'une analyse des données relatives au rendement du Programme et d'une analyse du dossier administratif du Centre tenu à jour par PCH. Les états financiers annuels du Centre et les données du site Web ont également fait l'objet d'une analyse afin d'évaluer le rendement du Programme.
- **Entrevues avec des informateurs clés** : On a interrogé des intervenants internes et externes pour cette évaluation. Dans le premier groupe, on trouve le personnel de PCH ainsi que le personnel et les représentants du conseil d'administration du Centre. Le groupe des intervenants externes se composait de représentants des communautés minoritaires de l'Î.-P.-É., d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux, du secteur privé et d'artistes de l'Î.-P.-É.

Dans le présent rapport, les affirmations des informateurs clés sont énoncées lorsque la majorité partage le même point de vue, à moins d'indication contraire. Lorsque l'on considère nécessaire d'apporter plus de détails, des termes spécifiques sont utilisés comme suit :

<i>Peu</i>	On utilise « peu » lorsque moins de 20 % des personnes interrogées ont donné des réponses similaires.
<i>Certains</i>	On utilise « certains » lorsque plus de 20 %, mais moins de 50 % des personnes interrogées ont donné des réponses similaires.
<i>Beaucoup</i>	On utilise « beaucoup » lorsque plus de 50 %, mais moins de 75 % des personnes interrogées ont donné des réponses similaires.

<i>La plupart</i>	On utilise « la plupart » lorsque plus de 75 % des personnes interrogées ont donné des réponses similaires.
-------------------	---

Les renseignements recueillis par chaque méthode ont été triés en fonction des questions et des indicateurs de l'évaluation et ensuite comparés et analysés. Dans l'ensemble, sauf indication contraire, les constatations sont confirmées par les trois sources de données. Les principales constatations sont présentées dans le présent rapport.

### **2.3 Limites de l'évaluation**

Les données sur le rendement du Programme, p. ex. les taux de visiteurs, comportaient quelques lacunes. Ces limites ont été atténuées grâce à l'utilisation des données obtenues directement auprès du Centre.

## 3 Constatations

Cette section présente les principales constatations de l'évaluation quant à la pertinence et au rendement du Programme du GFEPC.

### 3.1 Pertinence

#### 3.1.1 *Conformité aux priorités ministérielles et gouvernementales*

L'examen des documents du Programme du GFEPC montre que celui-ci contribue au premier résultat stratégique de PCH – « Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger » – en favorisant la créativité, le contenu canadien et l'accès au moyen du soutien apporté au Centre. Le Programme permet au Centre de produire une programmation artistique et patrimoniale canadienne et de rendre cette programmation accessible tant à Charlottetown que dans d'autres régions grâce à des tournées organisées au pays et à l'étranger.

Cet examen a également montré la conformité aux priorités du Ministère et du gouvernement du Canada relatives à la célébration de l'histoire du Canada comme dans le résultat stratégique 2 de PCH – « Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne ». L'examen des documents et du dossier a également montré que le Centre est considéré comme le seul monument national du Canada érigé à la mémoire des Pères de la Confédération. Il convient de noter que les installations du GFEPC ont été enregistrées comme site historique national en 2003, car elles sont considérées comme un site sur lequel on peut apprécier l'histoire et l'identité du Canada. De plus, l'une des exigences du Programme du GFEPC est que la programmation artistique et patrimoniale du Centre reflète la vision contemporaine des Pères de la Confédération et représente l'identité canadienne (p. ex. le régionalisme et la dualité linguistique). Ce résultat visant les communautés minoritaires, notamment la communauté minoritaire de langue officielle et la communauté autochtone, à la fois sur l'Î.-P.-É. et partout au pays, est également conforme aux activités de programme de PCH en matière de langues officielles et de participation des citoyens visant à réaliser le second résultat stratégique<sup>7</sup>.

#### 3.1.2 *Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral*

L'examen des documents et du dossier a révélé que le gouvernement fédéral a un rôle légitime à jouer dans le soutien au mandat de portée nationale qui a été confié au Centre ainsi qu'à sa fonction de monument érigé à la mémoire des Pères de la Confédération.

---

<sup>7</sup> Une description complète du modèle logique du GFEPC se trouve à l'annexe A.

### **3.1.3 Besoin continu du Programme**

L'examen des documents a montré que le Programme du GFEPc continue de répondre aux besoins des communautés minoritaires, en particulier compte tenu de la croissance de l'immigration vers l'Île-du-Prince-Édouard au cours de la période visée par l'évaluation<sup>8</sup>.

Les intervenants interrogés estiment que le Programme répond bien aux besoins des Canadiens, qui veulent une programmation artistique et patrimoniale équilibrée et diversifiée, bien que certains aient indiqué que des efforts additionnels pourraient être mis en œuvre pour promouvoir les activités du Centre auprès des Canadiens.

## **3.2 Rendement : Réalisation des résultats escomptés**

La mesure dans laquelle le Programme du GFEPc réalise ses résultats escomptés est évaluée au moyen du rendement du Centre. Cette section présente les constatations relatives à la réalisation des résultats immédiats et intermédiaires attendus, qui sont liés (1) à sa programmation artistique et patrimoniale, (2) à la stabilité financière du Centre, et (3) à la collaboration avec les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É (voir l'annexe A).

### **3.2.1 Résultats immédiats**

Les résultats immédiats attendus du Programme du GFEPc sont : 1) une meilleure stabilité financière, 2) une capacité accrue d'offrir une programmation artistique (arts visuels et arts de la scène) et patrimoniale qui reflète la créativité du Canada et constitue une expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération, et 3) une plus grande capacité de collaborer avec la communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É., notamment les communautés autochtones, francophones et multiculturelles. L'équipe chargée de l'évaluation a consacré une grande partie de ses efforts à l'examen de la stabilité financière du Centre, comme la stabilité est un élément essentiel pour s'assurer que le Centre dispose de la capacité à offrir une programmation et à collaborer avec les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É., ce qui explique l'importance des constatations présentées dans cette section par rapport à d'autres résultats immédiats. Dans l'ensemble, les constatations de l'évaluation montrent que les résultats immédiats du Programme ont été atteints.

---

<sup>8</sup> Statistique Canada. *Croissance de la population : Canada, provinces et territoires, 2010*. Jonathan Chagnon et Anne Milan, 2011.



### **3.2.1.1 Stabilité financière**

Cette section examine les efforts mis en œuvre par le Centre pour améliorer ses propres résultats financiers et augmenter la contribution d'autres ministères fédéraux et du secteur public.

En 2006, la direction du Centre a redoublé d'efforts afin d'augmenter ses revenus. Pour ce faire, le Centre a élaboré deux plans stratégiques couvrant les périodes 2006-2010 et 2010-2014. Ces plans étaient fondés sur le plan stratégique précédent, mis en œuvre en 2001 dans le cadre des exigences du financement du Programme du GFEP. L'examen des documents et du dossier a révélé ce qui suit pour la période 2006-2010 :

La direction

- a mené des activités de collecte de fonds plus intensives auprès du secteur privé, y compris des possibilités de parrainage, de dons importants et de droits relatifs au nom;
- a assuré un vaste suivi des finances par le conseil d'administration;
- a restructuré l'organisation;
- a amélioré la gestion du Mavor's, le restaurant du Centre, et a pris le contrôle de la boutique de souvenirs qui était auparavant entre les mains du groupe de bénévoles, les Amis du Centre;
- a adopté des pratiques de gestion financière plus prudentes;
- a à nouveau incité les provinces et territoires canadiens à appuyer le mandat national du Centre (ce résultat est développé plus loin dans cette section);
- a créé de nouveaux postes à l'appui des efforts mis en œuvre par le Centre en vue de générer des revenus, notamment le directeur des aliments et des boissons;
- a ciblé la publicité pour les spectacles francophones et pour ceux mettant en scène des artistes issus des minorités;
- a conclu des partenariats avec diverses communautés de l'Î.-P.-É., notamment les jeunes;
- a utilisé les médias sociaux; le site Web du Centre a connu une croissance de 167 % pour ce qui est du nombre de visiteurs pendant la période visée par l'évaluation;
- a investi dans des projets capitaux de rénovation pour renforcer l'accessibilité;
- a investi dans la technologie.

Le plan stratégique subséquent pour 2010-2014 a commencé lorsque le Programme du GFEP a augmenté son soutien financier au Centre. La vision mise à jour s'articule autour de l'élément historique du mandat global du Centre — notamment sa portée nationale et l'exercice d'un leadership dans les programmes économiques et culturels de l'Î.-P.-É. — et met l'accent sur l'éducation artistique et l'excellence en gestion.

Au cours de la première année du plan stratégique pour 2010-2014, le Centre a également continué d'établir des partenariats avec d'autres organisations de l'Î.-P.-É., afin de renforcer sa stabilité financière.

## Plans stratégiques

Dans le cadre de son plan stratégique pour 2006-2010, le Centre a utilisé une approche à plusieurs volets afin d'augmenter ses revenus d'exploitation, en général, et ses recettes gagnées, en particulier. Ces dernières sont directement générées par les activités du Centre. L'évaluation a révélé que la Direction générale de la politique des arts avait joué un rôle dans l'évolution du Programme du GFEPIC au moyen d'une surveillance et d'exigences en matière de rapports sur les résultats. En fait, tandis que le Programme du GFEPIC évoluait vers une culture de gestion axée sur les résultats grâce à la mise en œuvre d'une stratégie de mesure du rendement et à la précision de ses attentes à l'égard de son client (le Centre), le Centre adoptait des pratiques de gestion professionnelles et réalisait des progrès dans l'atteinte des résultats attendus fixés par le Programme, tout en respectant son propre mandat.

L'analyse des états financiers du Centre et, plus particulièrement, celle du fonds d'exploitation<sup>9</sup>, a permis de faire les constatations suivantes :

- Les revenus d'exploitation du Centre sont passés de 9 millions de dollars en 2006-2007 à 12 millions de dollars en 2010-2011 (tableau 1). La majeure partie de la croissance observée provenait des recettes gagnées (augmentation annuelle moyenne de 7 %). Plus précisément, la plus forte augmentation résultait des revenus générés par la programmation (c.-à-d. la vente de billets), ce qui représente un montant annuel moyen de 382 800 \$ ou 7 % (tableau 9).
- En moyenne, le Centre est en mesure de générer lui-même 71 % de tous ses revenus et il compte sur les fonds publics pour ses activités générales dans une proportion de 29 % (tableau 1). La capacité du Centre à générer ses propres revenus est comparable à la moyenne nationale de l'ensemble des organismes sans but lucratif du Canada en 2010, qui était de 74 % (*Enquête annuelle sur les industries de services : Arts de la scène – 2010*; Statistique Canada, 2012).
- Entre 2006-2007 et 2010-2011, les revenus d'exploitation provenant de sources privées obtenus par la collecte de fonds et les activités de développement ont augmenté de 363 752 \$ ou 31 % (tableau 1), mais représentaient toujours une augmentation annuelle moyenne de 9 % du total des revenus, ce qui signifie que la croissance dans ce domaine correspondait à la croissance globale (9 % c. 7 %) (tableau 9).

L'approche habituelle de PCH pour déterminer la santé financière d'une organisation a été appliquée au « fonds d'exploitation » du Centre, et la cote globale « acceptable » a été jugée appropriée pour la période visée par le présent rapport (tableau 3). Cette cote a été attribuée en tenant compte des pondérations individuelles (favorable, acceptable et défavorable) pour chacun des six indicateurs et de leur progression d'une année à l'autre. Ces indicateurs montrent que la stabilité financière s'est améliorée de 2006-2007 à 2008-2009. Cependant, de 2008-2009 à 2010-2011, il y a eu une tendance à la baisse notable (tableau 3).

---

<sup>9</sup> Le fonds d'exploitation permet au Centre d'offrir une programmation artistique et patrimoniale et d'exploiter ses installations.

Une évaluation financière pour 2011-2012 et 2012-2013 indique que la santé financière s'est améliorée légèrement par rapport à 2010-2011, et que la cote globale « acceptable » a été conservée. Une analyse plus complète du financement subséquent (c.-à-d. pour 2011-2012 et les années subséquentes) sera effectuée dans le cadre de la prochaine évaluation du Programme.

Dans l'ensemble, la meilleure gestion du Centre a mené à la réalisation d'excédents opérationnels de 2006-2007 à 2008-2009 (tableau 1), ce qui a permis au Centre d'éliminer le déficit dans son actif net pour 2008-2009 (tableau 3). Toutefois, il y a eu un déficit en 2009-2010 (-1 %) et en 2010-2011 (-2,6 %) (tableaux 1 et 3).

Selon les données recueillies pour l'évaluation et les renseignements fournis par les entrevues avec des informateurs clés, les facteurs qui ont mis au défi la capacité financière du Centre sont le nombre de touristes, le petit marché local et le ralentissement économique de 2008.

### *Fonds du secteur public*

De 2006-2007 à 2010-2011, Patrimoine canadien a apporté un soutien financier au Centre (fonds d'exploitation, d'investissement et de dotation) par le biais de sept programmes, y compris le Programme du GFEP, qui représente annuellement en moyenne 81 % du soutien fourni par PCH (tableau 4).

### Fonds d'exploitation

Le Centre reçoit depuis toujours un soutien financier des gouvernements de partout au Canada. Le tableau 2 de l'annexe E montre que le soutien public a augmenté de plus de 630 000 \$ au cours de la période visée par l'évaluation, ce qui comprend l'augmentation du financement permanent du Programme du GFEP qui a commencé en 2010-2011. Les subventions de fonctionnement annuelles versées par diverses sources publiques ont fluctué au cours de cette période – notamment les fonds provinciaux/territoriaux, et le soutien financier de la Ville de Charlottetown. Le soutien financier découlant du Programme du GFEP représentait une moyenne de 60 % de toutes les subventions du secteur public (tableau 2). L'augmentation générale des recettes gagnées (2,4 millions de dollars ou 28 %) au cours de la période visée a été supérieure à celle de tous les revenus du secteur public (632 000 \$ ou 18 %), ce qui entraîne une diminution du rapport entre les subventions du secteur public et les revenus du Centre, comme le montre la figure 1 à l'annexe F.

Ces augmentations du soutien opérationnel dans le cadre du Programme du GFEP ont été accordées afin que le Centre ne soit plus une priorité pour du financement de programme ou de projet en vertu d'autres programmes de PCH – notamment le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA), le Programme d'aide aux musées (PAM), le Programme d'appui aux langues officielles (PALO) et le Programme des célébrations et commémorations (PCC). Le Centre a toutefois continué d'être admissible au financement d'investissement du Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC), pour conserver et rénover ses édifices et mettre à jour certains de ses équipements, et au financement du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC), pour obtenir un financement de contrepartie pour son Fonds de dotation.

L'analyse des données administratives montre que le montant total du soutien opérationnel fourni par le Programme du GFEP et tous les autres bailleurs de fonds du secteur public se situait bien en dessous du niveau de financement maximum par le secteur public autorisé pour un projet particulier (limite du cumul) fixé dans les modalités de 2007 du Programme du GFEP.

### Fonds d'investissement et de dotation

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le Centre a reçu un important soutien fédéral, qui comprend un financement obtenu par le biais du Programme des manifestations touristiques de renom (PMTR) d'Industrie Canada. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a également apporté un soutien financier pour la rénovation des édifices et pour permettre au Centre d'agir comme gestionnaire de projet pour le Pavillon de l'Atlantique, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Il convient de souligner que la Fondation du Centre des arts de la Confédération a été créée et constituée en personne morale en 2010 pour assurer la collecte de fonds et la gestion du fonds de dotation du Centre des arts de la Confédération. Le mandat de la Fondation est de recueillir du capital, de l'investir et de l'administrer, souvent à perpétuité, afin d'assurer le fonctionnement du Centre et de son essentielle programmation artistique et patrimoniale pour les générations à venir. À partir de 2010-2011 et par la suite, le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC) a financé la Fondation du Centre directement, plutôt que de fournir des fonds de dotation directement au Centre, comme par le passé (tableau 4). Pendant la période visée par l'évaluation, un montant de 884 939 \$ a été affecté à la Fondation en 2010-2011 par le biais du volet Incitatifs aux fonds de dotation du FCIC.

#### **3.2.1.2 Capacité d'offrir une programmation artistique et patrimoniale**

La capacité du Centre à offrir une programmation artistique et patrimoniale est évaluée en fonction des ressources financières et humaines disponibles pour l'atteinte de ce résultat. En ce qui a trait à la disponibilité des ressources financières, les données administratives ont révélé que les dépenses liées à la programmation du Centre ont augmenté de 47 % de 2006-2007 à 2010-2011, et diminué de 5 % de 2009-2010 à 2010-2011. L'examen des documents du Centre a révélé que lorsque celui-ci prévoyait un déficit, il réalisait un moins grand nombre des productions prévues. À l'inverse, les excédents budgétaires étaient utilisés pour développer de la nouvelle programmation, comme une nouvelle production de l'événement phare du Centre, *Anne... La Maison aux pignons verts – la comédie musicale*.

Selon l'examen des documents et les entrevues avec des informateurs clés, divers facteurs appuient la capacité du Centre à offrir une programmation artistique et patrimoniale, notamment ses productions de qualité, un personnel dévoué, la direction artistique et des activités de rayonnement efficaces.

#### **3.2.1.3 Capacité de collaborer avec la communauté majoritaire et les communautés minoritaires**

Le troisième résultat immédiat du Programme du GFEPCC consiste à améliorer la capacité du Centre de collaborer avec la communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É., en particulier les communautés minoritaires de langue officielle et les communautés autochtones et multiculturelles. La mesure de rendement correspondante est le pourcentage du temps que le personnel consacre à la collaboration avec les communautés minoritaires. La mesure est restée conforme aux objectifs pendant toute la période visée par l'évaluation, soit 0,3 %.

Un autre élément est lié à la capacité de collaborer avec les communautés minoritaires de langue officielle. Il s'agit de la capacité de fournir un service de manière adéquate – une faiblesse cernée lors de l'évaluation de 2006. Selon les documents examinés, la capacité de servir la communauté minoritaire francophone a été renforcée en veillant à ce que le Centre engage du personnel de première ligne bilingue et en installant des affiches bilingues.

### *Établissement de partenariats*

Pendant la période visée par l'évaluation, le Centre a continué d'établir des partenariats avec tous les niveaux de gouvernement au pays, avec des écoles et des établissements postsecondaires de l'Î.-P.-É., avec le secteur privé et avec le secteur à but non lucratif. Ces partenariats lui ont permis d'élargir la portée de sa programmation destinée aux jeunes anglophones et francophones, y compris aux élèves du primaire et du postsecondaire. Le Centre s'est également associé à des représentants des collectivités autochtones, de la communauté minoritaire francophone et des secteurs de la culture et du tourisme.

### *Incidence de l'augmentation du soutien financier sur la capacité d'offrir une programmation artistique et patrimoniale et de collaborer avec les communautés minoritaires*

En 2010-2011, le Programme du GFEPCC a augmenté son soutien financier au Centre, qui est ainsi passé de 1 875 000 \$ à 2 300 000 \$, soit une augmentation de 23 % (425 000 \$), afin de renforcer la programmation artistique et patrimoniale du Centre et le niveau de collaboration avec les communautés minoritaires. Les intervenants internes et externes interrogés ont convenu que cette récente augmentation du financement avait largement renforcé la capacité du Centre à offrir sa programmation, à collaborer avec les communautés minoritaires et à assurer sa stabilité financière.

## **3.2.2 Résultats intermédiaires**

Les résultats intermédiaires attendus du Programme du GFEPCC sont les suivants : (1) garantir l'accès à la programmation artistique et patrimoniale canadienne; (2) offrir aux clients une programmation artistique et patrimoniale de qualité; (3) nouer des liens créatifs plus étroits entre le Centre, la communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Î.-P.-É. qui profitent à celles-ci.

### **3.2.2.1 Un accès à la programmation artistique et patrimoniale canadienne**

On évalue le niveau d'accès à la programmation artistique et patrimoniale offerte par le Centre au moyen des facteurs suivant : (1) le volume de productions artistiques (arts visuels et arts de la

scène) et patrimoniales présentées ou en tournée sur l'Î.-P.-É., au Canada et dans le monde, et (2) le taux de fréquentation.

### *Programmation artistique et patrimoniale*

#### Augmentation de la programmation

Une analyse de la programmation réalisée à l'aide du matériel promotionnel montre que le nombre total d'événements produits par le Centre a augmenté de 28 % (avec des fluctuations d'année en année) de 2006-2007 à 2010-2011. L'augmentation la plus importante, par rapport à l'exercice 2006-2007, se situe au niveau de la programmation du Musée d'art (55 %) et de L'Î.-P.-É. présente/Live@TheCentre (35 %) (voir le tableau 5, à l'annexe E). Selon un indicateur de rendement développé en 2010-2011, le Centre a présenté 42 productions à l'été et à l'hiver, à l'exclusion des expositions présentées au Musée d'art. Au cours de cette période, le taux de fréquentation de la programmation artistique et patrimoniale du Centre a augmenté de 28 %. On a également constaté une augmentation de 33 % dans la proportion de la programmation artistique et patrimoniale professionnelle reflétant les perspectives de l'ensemble du Canada en 2010.

L'année la plus réussie a été 2008-2009, avec 141 797 visiteurs. En 2009, le Festival de Charlottetown a atteint des records pour ce qui est du nombre de visiteurs — 96 461 visiteurs — et des ventes de billets — 3,2 millions de dollars<sup>10</sup>. C'est le Musée d'art qui a connu la plus grande augmentation, avec une hausse de son taux de fréquentation global de 57 % de 2006-2007 à 2010-2011 (voir le tableau 6, à l'annexe E). D'autres augmentations importantes ont été notées dans le nombre de participants au Festival de Charlottetown, qui est passé de 95 073 à 125 238, et le nombre de visiteurs aux expositions itinérantes et aux productions en tournées, qui est passé de 20 000 à 28 000. De plus en 2010, 227 artistes et/ou expositions itinérantes ont été présentés au Canada et 418 artistes ont été présentés à l'extérieur de l'Î.-P.-É.

#### *Activités de rayonnement*

L'examen des documents offre des exemples d'activités de rayonnement maintenues ou créées. Ces activités visaient principalement les résidents de l'Î.-P.-É. et ont parfois été présentées en collaboration avec d'autres organisations de l'Île, comme l'Université de l'Î.-P.-É., des écoles, l'association Canadian Parents for French, les immigrants à l'Î.-P.-É., le gouvernement du Canada et la Ville de Charlottetown. Parmi les activités de rayonnement continues qui ont eu lieu au cours de la période évaluée, on note : les Journées de découverte des arts, la Tournée des galeries et les Dimanches en famille. Les activités de rayonnement ont attiré une moyenne annuelle de 12 843 participants. En 2008-2009, le nombre de participants a connu un sommet et atteint 17 685 personnes, couronnant ainsi l'année la plus réussie pour le Centre. Dans l'ensemble, une comparaison du début et de la fin de la période visée par l'évaluation montre une légère diminution (3 %) des participants (323 participants) aux activités de rayonnement. La répartition du nombre de participants par type d'activité de rayonnement est présentée dans le tableau 7, à l'annexe E.

---

<sup>10</sup> Econometric Research Limited, *The Economic Impacts of the 2009 Charlottetown Festival*, Centre de recherche sur le tourisme, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, 2010.

Le Centre a également créé un programme de chant choral et un camp sur les arts de la scène pour les jeunes. Selon les documents, le Centre a organisé des tournées pour des productions de la Jeune Compagnie, de la Chorale des jeunes et de *Anne... La Maison aux pignons verts – la comédie musicale* pendant la période visée par l'évaluation. Les productions du Centre ont été présentées principalement au Canada, aux États-Unis, en France et en Italie.

### **3.2.2.2 Une programmation artistique et patrimoniale de qualité**

La mesure dans laquelle le Centre offre une programmation artistique et patrimoniale de qualité est évaluée à partir de deux facteurs : (1) l'expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération par la diversité culturelle, régionale et linguistique; (2) la qualité perçue de la programmation.

*L'expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération, une vision respectueuse des différences culturelles, linguistiques et régionales*

L'examen des documents et des données administratives a montré que le Centre a développé une programmation artistique et patrimoniale de qualité<sup>11</sup> (notamment des activités de rayonnement) exprimant la vision contemporaine des Pères de la Confédération, une vision respectueuse des différences culturelles, linguistiques et régionales. Des exemples de programmations clés et d'autres caractéristiques de la programmation visant à appuyer l'évolution vers ce résultat sont présentés ci-après.

La causerie annuelle Symons sur l'état de la Confédération canadienne, lancée en 2004, est un élément important de la programmation patrimoniale du Centre<sup>12</sup>. Elle est enregistrée en direct sur la scène du Centre devant un public et est ensuite affichée sur le site Web du Centre aux fins de consultation ultérieure. Parmi les conférenciers représentant la diversité canadienne invités pendant la période visée par l'évaluation, on note un journaliste/documentaliste, le bibliothécaire et archiviste du Canada, le gouverneur général, le juge en chef du Canada et le président d'une organisation inuite nationale. En 2009, on y a ajouté un concours de compositions destiné aux élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Au cours de la première année, le concours était également ouvert aux élèves du territoire du Nunavut puisqu'il s'agissait du lieu de résidence du conférencier.

La Jeune Compagnie (une troupe d'artistes mise en place chaque année à la suite d'auditions) est une autre activité importante de la programmation pour les communautés de l'Î.-P.-É et du reste du Canada. La troupe a développé de nouveaux talents, recruté des jeunes Canadiens et offert un contenu exclusivement canadien. Les participants de la troupe provenaient de différentes communautés. Par exemple, cette activité s'est adressée aux Albertains en 2007, aux Québécois francophones en 2008, et aux jeunes Autochtones de l'Î.-P.-É en 2011. L'expérience comprenait notamment le développement d'une production originale annuelle et sa présentation sur la scène du Centre.

---

<sup>11</sup> La qualité de la programmation artistique et patrimoniale est évaluée en fonction de son contenu canadien et de son professionnalisme, c.-à-d. que les artistes sont rémunérés et que des billets sont vendus.

<sup>12</sup> <http://www.confederationcentre.com/fr/symons-lecture-series.php>. 29 novembre 2012.

Le Centre a également été un partenaire clé de la Maison du Canada atlantique lors des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, un événement qui a permis de joindre des Canadiens de tout le pays. La production 2009 de la Jeune Compagnie a été présentée aux visiteurs des Jeux de 2010.

La quasi-totalité de la programmation du Centre et des expositions du Musée d'art mettait en scène du contenu canadien. Le Centre a également présenté un nombre limité de productions étrangères, comme *Riverdance* en 2009.

En conclusion, au cours de la période visée par l'évaluation, le Centre a adopté une approche pragmatique pour la réalisation de son mandat en trouvant un équilibre entre la présentation de contenu canadien (reflétant l'expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération) et celle de certains contenus commerciaux étrangers à succès afin de générer des revenus.

### **Satisfaction des clients**

Selon les sondages sur la satisfaction qui ont été menés par le Centre, une moyenne de 95 % des clients du Centre ont qualifié leur expérience de très bonne ou d'excellente. Les intervenants externes ont noté qu'en ce qui concerne les arts de la scène, grâce aux améliorations apportées à l'équipement sonore et à l'éclairage, ainsi qu'aux investissements dans les costumes, le Centre a commencé à produire des spectacles qu'une qualité exceptionnelle.

#### **3.2.2.3 Avantages pour la communauté majoritaire et les communautés minoritaires de l'Île-du-Prince-Édouard**

Grâce à la programmation et aux efforts de collaboration, il est attendu que le Centre présente des avantages pour les communautés minoritaires et la communauté majoritaire de l'Î.-P.-É. Même si le Centre doit également profiter aux membres de la communauté majoritaire, il n'en a pas été beaucoup question dans l'évaluation. Celle-ci a plutôt examiné la mesure dans laquelle cette partie du résultat intermédiaire (« capacité de collaborer avec les communautés minoritaires et la communauté majoritaire de l'Î.-P.-É... ») était réalisée en étudiant le type et la portée des occasions offertes par le Centre aux communautés minoritaires de l'Î.-P.-É., ainsi que la perception de leurs représentants. Les communautés minoritaires sont les suivantes : la communauté minoritaire de langue officielle, les collectivités autochtones et les immigrants de l'Î.-P.-É.

Selon l'évaluation de 2006, la programmation mettant à l'honneur les peuples autochtones était très limitée et l'on estimait que le Centre devait améliorer sa programmation destinée à la communauté minoritaire de langue officielle. Les informations recueillies dans tous les éléments de preuve ont montré une amélioration en la matière. Depuis 2006, le Centre a augmenté le nombre d'activités ciblant les communautés minoritaires. L'examen de la base de données administrative a montré que le Centre a présenté divers événements qui étaient destinés aux membres des communautés minoritaires de langue officielle ou aux communautés autochtones soit par le contenu de la présentation, soit parce que les artistes faisaient partie des communautés minoritaires de langue officielle. Une programmation mettant en scène des artistes de ces



communautés était également présentée au Musée d'art à l'hiver ou à l'été et dans le cadre d'activités de rayonnement organisées pendant l'année scolaire et pendant l'été. De nombreux informateurs clés s'entendent pour dire que le Musée d'art est un instrument clé permettant au Centre d'offrir une programmation qui profite aux communautés minoritaires sur le plan de la créativité. En outre, le Centre a été sensible aux besoins des communautés minoritaires et multiculturelles, comme le montrent les principaux exemples suivants :

- La Jeune Compagnie a offert une formation en théâtre à la minorité francophone et aux collectivités autochtones de l'Î.-P.-É. et a mis en scène des productions abordant des thèmes pertinents pour les participants.
- Le Musée d'art a présenté des expositions sur l'art asiatique.
- Le Centre a organisé des cérémonies de citoyenneté pour les nouveaux Canadiens.

### **3.2.3 Répercussions imprévues**

Une étude de 2009 sur les répercussions économiques<sup>13</sup> a révélé que les activités estivales du Centre – le Festival de Charlottetown — ont généré une activité économique de 16,7 millions de dollars au Centre et à l'extérieur au cours de l'été 2009. Une somme supplémentaire de 3,2 millions de dollars a été dépensée au guichet du Centre. Le Centre a des retombées économiques importantes pour l'Île-du-Prince-Édouard et l'économie locale de Charlottetown. De plus, le gouvernement fédéral a collecté environ 4,5 millions de dollars en taxes. Cette étude a également montré qu'en 2009, 55 % de tous les billets ont été vendus à des non-résidents de l'Î.-P.-É.

Il convient de noter qu'en 2009, le Centre a reçu des fonds de stimulation dans le cadre du Programme des manifestations touristiques de renom (PMTR) d'Industrie Canada, ce qui lui a permis de prolonger son festival estival de deux semaines. Le gouvernement fédéral reconnaissait ainsi le rôle du Centre dans l'économie de la province. L'évaluation de 2011 du Programme des manifestations touristiques de renom a révélé que le résultat immédiat attendu – « dépenses accrues et amélioration des retombées des manifestations de renom grâce à de nouveaux projets d'investissement et d'équipement, amélioration des activités de marketing et de promotion, développement de produits, amélioration de la programmation » — a été atteint<sup>14</sup>. Toutefois, on ne dispose pas de suffisamment de données pour déterminer si les résultats intermédiaires liés aux répercussions économiques attendues ont été atteints.

## **3.3 Rendement : Efficience et économie**

### **3.3.1 Efficience du Programme**

*Efficience administrative*

---

<sup>13</sup> Econometric Research Limited, *The Economic Impacts of the 2009 Charlottetown Festival, Festival*, Centre de recherche sur le tourisme, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, 2010.

<sup>14</sup> Industrie Canada, *Évaluation du Programme des manifestations touristiques de renom*, 2011.

Le ratio entre les frais de gestion et le total des coûts du Programme du GFEPCC était de 4,7 %. Dans l'évaluation de 2006, on constatait que le ratio de 2,1 % était inadéquat et que les ressources affectées à l'ensemble des activités de gestion et de rapport sur le rendement du Programme étaient insuffisantes. On a donc augmenté les efforts consacrés à la gestion du Programme en 2007-2008 pour passer de 0,3 équivalent temps plein (ETP) à 1 ETP, et un montant a été réservé pour couvrir les frais associés à l'établissement de rapports sur les résultats, ce qui a permis l'augmentation du ratio à 4,7 %. Le tableau 8 de l'annexe E présente les ressources affectées au Programme du GFEPCC.

Les données relatives au rendement et les données financières ont montré que le coût global par participant est de 13,83 \$ (coût par résultat). Ce chiffre est obtenu en divisant le montant total octroyé au Centre de 2006 à 2011 (9 800 000 \$) par le nombre total de participants (708 480), tel qu'il a été indiqué par le Centre pour cette période – un indicateur évaluant le résultat intermédiaire correspondant du Programme. En 2010-2011, le coût du Programme du GFEPCC pour les Canadiens était de 0,06 \$. Ce chiffre est calculé en divisant la contribution octroyée au Centre par PCH (2 300 000 \$) par une estimation arrondie de la population canadienne au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (34 300 000)<sup>15</sup>.

### **3.3.2 Économie du Programme**

À l'heure actuelle, un employé du bureau régional de l'Atlantique du Ministère est responsable de l'administration de l'accord de financement, notamment les activités financières, de surveillance et de production de rapports, du GFEPCC. Le personnel de la Direction générale de la politique des arts à l'administration centrale appuie le Programme par l'intermédiaire d'activités typiques pour un programme autonome comme l'établissement de budgets, la production de rapports ministériels, l'évaluation et le renouvellement du Programme. Afin d'optimiser davantage les ressources, on pourrait fusionner le Programme du GFEPCC avec un programme existant géré par la Direction générale de la politique des arts qui a développé une connaissance du Centre au fil des années.

---

<sup>15</sup> Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/91-209-x2011001-fra.htm>, données extraites le 22 février 2013.

## 4 Conclusion

### **Pertinence**

L'évaluation conclut que le Programme du GFEPCC respecte les priorités ministérielles et gouvernementales pour ce qui est de l'accès aux expériences artistiques et patrimoniales de même que les priorités en matière de célébration de l'histoire du Canada et de promotion de l'identité canadienne. Elle permet également de constater que le soutien au Centre dans le cadre du Programme du GFEPCC est un rôle légitime pour le gouvernement fédéral en raison de la portée nationale de son mandat. Le Centre, qui est à la fois un établissement dédié aux arts et au patrimoine dans la province de l'Î.-P.-É et un monument national érigé à la mémoire de Pères de la Confédération, continue à avoir besoin du soutien du Programme.

### **Rendement**

Par l'intermédiaire du Centre, le Programme du GFEPCC a réalisé ses résultats immédiats et intermédiaires. Le Centre est parvenu à augmenter ses revenus à la suite de la mise en œuvre de son plan stratégique 2006-2010. Une analyse financière du « fonds d'exploitation » du Centre indique que la cote globale « acceptable » a été jugée appropriée pour la période visée par le présent rapport. Les indicateurs financiers montrent que la stabilité financière s'est améliorée de 2006-2007 à 2008-2009. Cependant, de 2008-2009 à 2010-2011, il y a eu une tendance notable à la baisse.

Le Centre a renforcé sa capacité à offrir une programmation artistique et patrimoniale aux communautés minoritaires et intensifié sa collaboration avec ces communautés. La qualité de la programmation du Centre était grande et conforme aux attentes en lien avec la présentation d'une expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération, une vision respectueuse des différences culturelles, linguistiques et régionales. On a constaté une augmentation de 20 % du nombre de visiteurs du Centre, et la quantité de programmes artistiques et patrimoniaux a augmenté pendant la période visée par l'évaluation. La programmation destinée à la communauté minoritaire de langue officielle et aux collectivités autochtones et multiculturelles a également augmenté. Le Centre stimule l'économie de l'Î.-P.-É par les activités touristiques qu'il génère.

Le rapport entre les coûts de gestion et le total des coûts du Programme du GFEPCC était de 4,7 %. Bien que le Programme soit exécuté de manière efficiente, on pourrait réaliser des gains d'efficacité en intégrant le Programme dans un programme similaire relevant de la Direction générale de la politique des arts. Plus précisément, des gains pourraient être obtenus en rationalisant les processus actuellement associés au Programme du GFEPCC en raison de sa nature de programme autonome, notamment en ce qui concerne la planification, l'établissement de rapports et la tenue d'évaluations.

# **Recommandation et réponse de la direction**

## **Recommandation**

La Direction générale de la politique des arts devrait examiner la possibilité d'intégrer le Programme du GFEPAC en tant que composante d'un programme existant afin de réduire davantage certains coûts liés à la planification, à la production de rapports et à la gestion globale. Pour ce faire, les résultats et les mesures de rendement attendus du Programme devraient être simplifiés et harmonisés avec ceux du programme d'accueil.

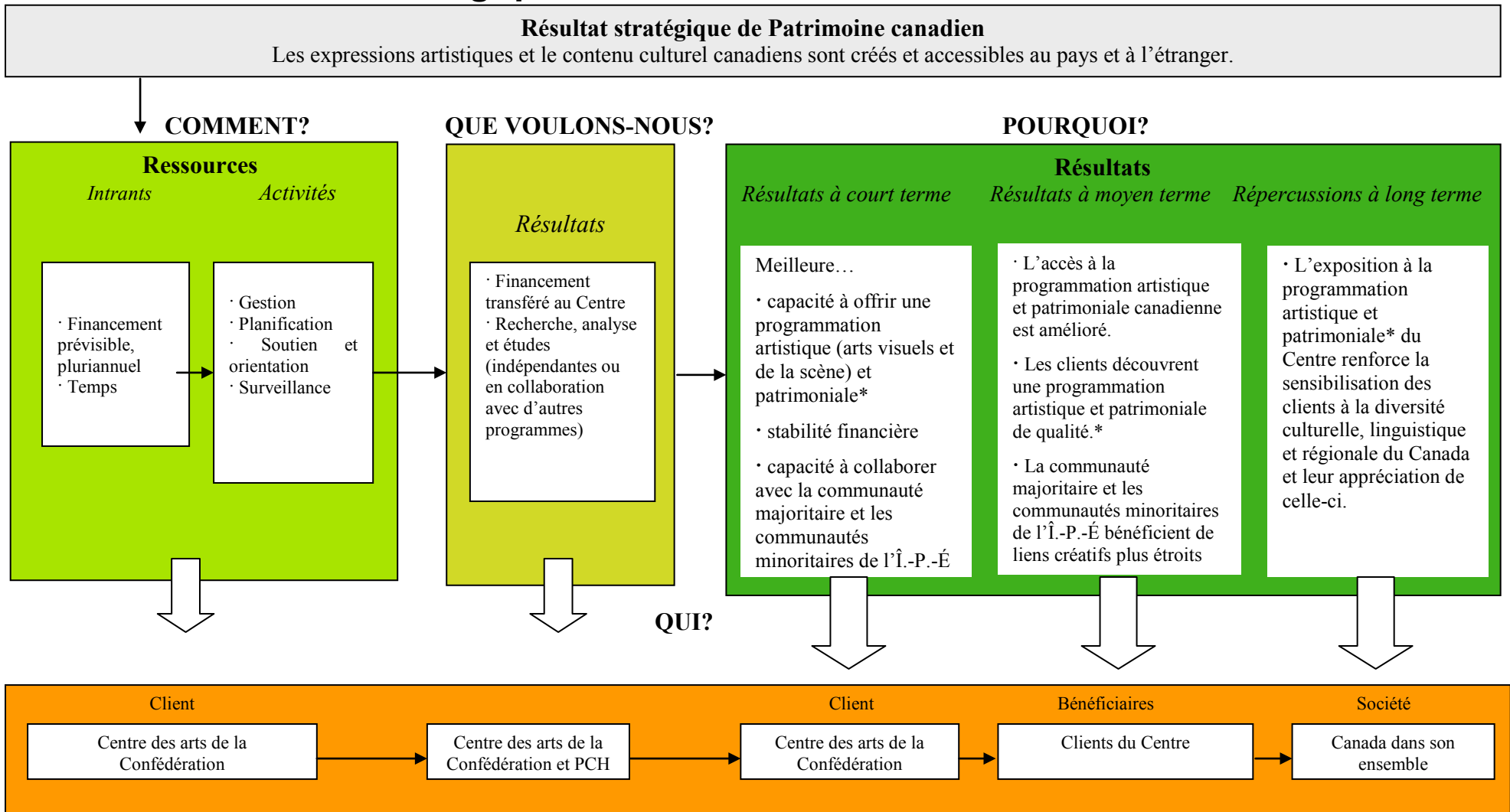
## **Réponse de la direction**

Acceptée. La Direction générale examinera la possibilité d'intégrer le GFEPAC à l'un de ses programmes dont les objectifs sont similaires.

Date de mise en œuvre : Avril 2015

# Annexe A – Modèle logique

Mis à jour en 2010



\* Programmation reflétant la créativité du Canada et constituant une expression contemporaine de la vision des Pères de la Confédération, une vision respectueuse des différences culturelles, linguistiques et régionales.

## Annexe B – Questions fondamentales à prendre en compte dans les évaluations

<b>Pertinence</b>	
<b>Question 1 : Besoin continu du programme</b>	<i>Évaluation de la mesure dans laquelle le programme continue de répondre à un besoin démontrable et est réceptif aux besoins des Canadiens</i>
<b>Question 2 : Conformité aux priorités du gouvernement</b>	<i>Évaluation des liens entre les objectifs du programme et (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats ministériels stratégiques</i>
<b>Question 3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement</b>	<i>Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme</i>
<b>Rendement (efficacité, efficience et économie)</b>	
<b>Question 4 : Réalisation des résultats escomptés</b>	<i>Évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés (y compris les résultats immédiats, intermédiaires et ultimes) par rapport aux cibles et à la portée du programme, à la conception du programme, ce qui comprend les liens et la contribution des extrants aux résultats</i>
<b>Question 5 : Démonstration d'efficience et d'économie</b>	<i>Évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extrants et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés</i>

## Annexe C – Évaluation et matrice des questions

Question	Indicateurs	Méthodologie
<b>Besoin</b>		
1 Dans quelle mesure existe-t-il un besoin continu pour le Programme du GFEPCC?	L'utilité réelle du Programme du GFEPCC selon les intervenants du Programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Analyse de la couverture médiatique</li> </ul>
	Les preuves de l'évolution de l'environnement depuis la précédente évaluation qui peuvent avoir eu un impact sur le besoin continu pour le Programme du GFEPCC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
<b>Conformité</b>		
2 Dans quelle mesure le Programme du GFEPCC est-il conforme aux priorités stratégiques de PCH et du gouvernement fédéral?	Le niveau de conformité entre les objectifs, les activités, les extraits et les résultats souhaités du Programme du GFEPCC et <ul style="list-style-type: none"> <li>• les objectifs stratégiques de PCH</li> <li>• les priorités du gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	Opinions des principaux intervenants quant à la conformité des objectifs, secteurs d'activité, extraits et résultats souhaités <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux objectifs stratégiques de PCH</li> <li>• aux priorités du gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> </ul>
<b>Rôle du gouvernement fédéral</b>		
3 Le gouvernement fédéral a-t-il un rôle (et une responsabilité) légitime et nécessaire à jouer dans ce secteur de programme ou cette activité?	Les preuves de la pertinence et de la légitimité de l'intervention du gouvernement canadien dans ce secteur de programme ou cette activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	Opinions des principaux intervenants concernant la légitimité et la nécessité du rôle du gouvernement fédéral dans ce secteur de programme ou cette activité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
<b>Rendement</b>		
4 La capacité du Centre s'est-elle améliorée? Si oui, comment? Atteinte des résultats immédiats.	Les tendances au chapitre de l'évolution des indicateurs de rendement relatifs à l'amélioration de la capacité (résultats immédiats)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
	L'opinion des intervenants sur la capacité à collaborer avec les communautés minoritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du trafic sur le site Web et commentaires</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
	La nature et le nombre de partenariats créés ou maintenus afin d'offrir une programmation et de mettre en scène les productions du Centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> <li>• Entrevues avec les informateurs clés</li> </ul>

Question	Indicateurs	Méthodologie
	Les facteurs de réussite et les obstacles au renforcement de la capacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
	La mesure dans laquelle la récente augmentation du soutien financier renforce la capacité du Centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
	Les éléments confirmant les mesures prises afin de renforcer la capacité du Centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
5 Les clients ont-ils un accès continu à une programmation artistique et patrimoniale de qualité et dans quelle mesure l'accès s'est-il amélioré depuis l'évaluation précédente?	Les tendances au chapitre du pourcentage de la programmation axée sur les arts et le patrimoine canadiens et l'évolution depuis l'évaluation précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	Les facteurs de réussite et les obstacles à l'accès à la programmation axée sur les arts et le patrimoine canadiens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	La nature et le nombre d'événements produits par le Centre et/ou organisés en dehors de l'Î.-P.-É. et l'évolution depuis l'évaluation précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	Le pourcentage des clients qui indiquent avoir eu une expérience très bonne ou excellente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du trafic sur le site Web</li> </ul>
	Le pourcentage de clients interrogés qui estiment que la qualité de la programmation artistique et patrimoniale est élevée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du trafic sur le site Web</li> </ul>
	Le point de vue des visiteurs, des intervenants, des artistes et des communautés sur la qualité de la programmation artistique et patrimoniale et l'évolution depuis l'évaluation précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la couverture médiatique</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>
	Le nombre de visiteurs aux représentations, aux expositions itinérantes, au Musée d'art, aux activités de rayonnement, au Festival de Charlottetown, sur le site Web, à L'Î.-P.-É présente/Live@The Centre, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Analyse du trafic sur le site Web</li> </ul>
6 Les communautés minoritaires ont-elles bénéficié de liens plus étroits avec le Centre?	Les tendances au chapitre du nombre de billets vendus pour L'Î.-P.-É présente/Live@The Centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> </ul>
	Les tendances à l'égard du pourcentage de résidents de l'Î.-P.-É qui perçoivent les avantages offerts par le Centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> </ul>
	Le nombre et la nature des liens établis avec les communautés minoritaires et l'évolution depuis l'évaluation précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	Le point de vue des communautés minoritaires de l'Î.-P.-É quant à l'établissement de liens plus étroits avec le Centre et l'évolution depuis l'évaluation précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Analyse du trafic sur le site Web</li> </ul>
	La gamme des avantages rapportés par les communautés minoritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> </ul>



Question	Indicateurs	Méthodologie
7 Le Programme du GFEP a-t-il eu des répercussions imprévues (positives ou négatives) sur les Canadiens?	<p>déoulant de liens plus étroits avec le Centre</p> <p>Les répercussions imprévues du Programme du GFEP</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du trafic sur le site Web</li> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Analyse de la couverture médiatique</li> <li>• Analyse du trafic sur le site Web</li> </ul>
<b>Efficienc e et économie</b>		
8 La prestation du Programme du GFEP est-elle efficiente et économique?	Les tendances au chapitre de l'évolution des frais d'administration depuis la dernière évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Examen des documents</li> </ul>
	La mesure dans laquelle le Programme a mis en place les systèmes visant à gérer le soutien financier de manière efficiente et économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Examen des documents</li> <li>• Examen des données administratives</li> </ul>
	La mesure dans laquelle le Programme duplique, chevauche ou complète d'autres programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Examen des documents</li> <li>• Examen des données administratives</li> </ul>
	La mesure dans laquelle il existe d'autres manières d'exécuter le Programme qui pourraient être plus efficientes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues avec des informateurs clés</li> <li>• Examen des documents</li> <li>• Examen des données administratives</li> </ul>

## **Annexe D – Recommandations émanant de l'évaluation de 2006 du Programme du GFEPC**

1. Le libellé des modalités du Programme et celui de l'accord de contribution devraient être plus uniformes. Les principaux avantages qui en découleront seront une plus grande clarté au chapitre des intentions et un meilleur alignement entre les objectifs et les cibles du Programme et l'utilisation des ressources.
2. Le prochain accord de contribution devrait comprendre une description des objectifs clés établis dans le CGRR, le document dans lequel les attentes de PCH sur un vaste ensemble d'enjeux doivent être clairement définies. Cette mesure permettra d'établir une compréhension et des attentes communes à l'égard d'expressions telles que « renforcer la programmation qui célèbre les Premières Nations et la dualité linguistique » ou « offrir des services et une programmation dans les deux langues officielles ».
3. PCH devrait formuler immédiatement un nouveau CGRR comportant un modèle logique, les résultats attendus à court, moyen et long terme de la part du Centre, les objectifs, et une stratégie de mesure du rendement du Programme, y compris des indicateurs de rendement. Des ressources pertinentes devraient être consacrées à la formulation du CGRR et à la collecte de données. Cette collecte devrait se faire sans trop de difficultés et s'intégrer autant que possible aux efforts de collecte de données déjà mis en œuvre par le Centre. Les gestionnaires du Programme et la direction du Centre devraient planifier la collecte de données qualitatives et quantitatives. PCH devrait également reconnaître que la mesure du rendement engendre des coûts, à la fois pour le Programme et pour le Centre.
4. Si PCH ne peut pas, ou ne souhaite pas, renforcer le soutien financier qu'il accorde au Programme, il devrait envisager de revoir à la baisse ses attentes à l'égard du Centre. Cette recommandation est fondée sur la constatation que le financement actuel du Programme est sans doute insuffisant si PCH souhaite que le Centre réalise un mandat national significatif à l'avenir. L'analyse de scénario aboutit également à une conclusion similaire.

## Annexe E – Tableaux

**Tableau 1– Centre des arts de la Confédération – Fonds d’exploitation – Sources de revenus d’exploitation de 2006-2007 à 2010-2011 et pourcentage (%) par rapport au total des revenus et dépenses d’exploitation et pourcentage (%) par rapport au total des dépenses**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne
<b>RECETTES GAGNÉES</b>						
Programmation du Centre	3 772 192 \$ 41 %	4 027 098 \$ 40 %	4 716 227 \$ 42 %	6 041 467 \$ 46 %	5 303 393 \$ 43 %	43 %
Revenus commerciaux	1 632 473 \$ 18 %	1 831 679 \$ 18 %	2 221 412 \$ 20 %	2 184 995 \$ 17 %	2 184 573 \$ 18 %	18 %
Collecte de fonds et développement	794 801 \$ 9 %	898 812 \$ 9 %	1 005 385 \$ 9 %	1 225 209 \$ 9 %	1 158 553 \$ 9 %	9 %
Investissements et autres revenus	-	-	399 0 %	-	-	-
Projets spéciaux	-	-	-	600 000 \$ 5 %	-	1 %-
<b>Total partiel des recettes gagnées</b>	<b>6 199 466 \$ 68 %</b>	<b>6 575 589 \$ 67 %</b>	<b>7 943 423 \$ 71 %</b>	<b>9 948 671 \$ 76 %</b>	<b>8 646 519 \$ 71 %</b>	<b>71 %</b>
<b>SUBVENTIONS DU SECTEUR PUBLIC</b>						
Programme du GFEP	1 875 000 20 %	1 875 000 19 %	1 875 000 17 %	1 875 000 14 %	2 300 000 19 %	18 %
Autres subventions du secteur public	1 092 492 12 %	1 392 591 14 %	1 339 106 12 %	1 339 106 10 %	1 300 161 11 %	11 %
<b>Total partiel des subventions du secteur public</b>	<b>2 967 492 32 %</b>	<b>3 267 591 33 %</b>	<b>3 214 106 29 %</b>	<b>3 214 106 24 %</b>	<b>3 600 161 30 %</b>	<b>29 %</b>
<b>Total des revenus d’exploitation</b>	<b>9 166 958</b>	<b>10 025 180</b>	<b>11 157 529</b>	<b>13 162 777</b>	<b>12 246 680</b>	<b>100 %</b>
<b>DÉPENSES</b>						
Programmation	5 398 165 59 %	5 576 630 58 %	6 083 290 55 %	8 402 654 63 %	7 954 388 63 %	60 %
Commerciales	1 439 590 16 %	1 440 981 15 %	1 837 020 17 %	1 777 677 13 %	1 715 693 14 %	15 %
Collecte de fonds et développement	269 149 3 %	285 345 3 %	308 030 3 %	278 642 2 %	271 407 2 %	3 %
Opérations de l’immeuble	1 321 345 14 %	1 676 280 17 %	1 737 208 16 %	1 789 716 13 %	1 707 912 14 %	15 %
Administration	682 011 7 %	646 357 7 %	765 503 7 %	862 849 6 %	919 363 7 %	7 %
Projets spéciaux	-	-	-	177 221 1 %	-	<1 %
Autres dépenses			249 209 2 %	11 938 <1 %	791 <1 %	<1 %
<b>Total des dépenses d’exploitation</b>	<b>9 110 260</b>	<b>9 625 593</b>	<b>10 980 260</b>	<b>13 300 697</b>	<b>12 569 554</b>	<b>100 %</b>
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>56 698</b>	<b>399 587</b>	<b>177 269</b>	<b>(137 920)</b>	<b>(322 874)</b>	<b>&lt;1 %</b>
Les colonnes peuvent ne pas totaliser 100 % à cause de l’arrondissement.						
Les autres dépenses sont constituées de pertes dans les investissements et d’une perte nette dans les filiales en propriété exclusive.						
Sources : Arseneault, Best, Cameron, Ellis. États financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (exerçant ses activités sous la dénomination Centre des arts de la Confédération) 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011.						

**Tableau 2 – Centre des arts de la Confédération – Financement du secteur public de 2006-2007 à 2010-2011 et pourcentage par rapport au total des subventions du secteur public**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne
Île-du-Prince-Édouard	760 000 \$ 26 %	800 000 \$ 24 %	800 000 \$ 25 %	800 000 \$ 25 %	800 000 \$ 22 %	792 000 \$ 24 %
Alberta	50 000 2 %	100 000 3 %	100 000 3 %	100 000 3 %	65 000 2 %	83 000 3 %
Nouveau-Brunswick	2 500 <1 %	2 500 <1 %	2 500 <1 %	2 500 <1 %	2 500 <1 %	2 500 <1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %
Nouvelle-Écosse	-	10 000 <1 %	10 000 <1 %	10 000 <1 %	10 000 <1 %	8 000 <1 %
Ontario	-	200 000 6 %	200 000 6 %	200 000 6 %	200 000 6 %	160 000 5 %
Saskatchewan	-	-	10 000 <1 %	10 000 <1 %	-	4 000 <1 %
Yukon	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %	5 000 <1 %
Total partiel – Provinces	822 500 28 %	1 122 500 34 %	1 132 500 35 %	1 132 500 35 %	1 087 500 30 %	1 059 500 33 %
Programme du GFEP	1 875 000 63 %	1 875 000 57 %	1 875 000 58 %	1 875 000 58 %	2 300 000 64 %	1 960 000 60 %
Ville de Charlottetown	269 992 9 %	270 091 8 %	206 606 6 %	206 606 6 %	212 661 6 %	233 191 7 %
Total partiel des autres subventions du secteur public	2 144 992 72 %	2 145 091 66 %	2 081 606 65 %	2 081 606 65 %	2 512 661 70 %	2 193 191 67 %
<b>Total des subventions du secteur public</b>	<b>2 967 492 100 %</b>	<b>3 267 591 100 %</b>	<b>3 214 106 100 %</b>	<b>3 214 106 100 %</b>	<b>3 600 161 100 %</b>	<b>3 252 691 100 %</b>

Sources : Arseneault, Best, Cameron, Ellis. États financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (exerçant ses activités sous la dénomination Centre des arts de la Confédération) 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011.

**Tableau 3 – Évolution de la santé financière globale du Centre des arts de la Confédération pour la période allant de 2006-2007 à 2010-2011**

Indicateurs (fonds d'exploitation)	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Ratio de l'excédent annuel/du déficit	0,62 %	3,99 %	1,59 %	-1,05 %	-2,64 %
Ratio de liquidité générale	0,56	1,00	1,50	1,09	0,82
Ratio d'endettement	1,78	1,16	0,98	1,03	1,17
Ratio de l'actif net non affecté	-5,96 %	-1,46 %	0,50 %	-0,55 %	-3,12 %
Ratio des recettes différées	-81,96 %	81,76 %	231,51 %	95,33 %	54,86 %
Actif net	(542 629)	(140 397)	55 093	(73 666)	(391 590)
Évaluation globale	Défavorable	Acceptable	Favorable	Acceptable	Défavorable

Sources : Arseneault, Best, Cameron, Ellis. États financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (exerçant ses activités sous la dénomination Centre des arts de la Confédération) 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011.

Sigle	Nom du programme	Objet de l'aide financière
FCPA	Fonds du Canada pour la présentation des arts	Soutien à la programmation
FCIC	Fonds du Canada pour l'investissement en culture	Développement du public et fonds de dotation
PCC	Programme des célébrations et commémorations	Soutien à la programmation
FCEC	Fonds du Canada pour les espaces culturels	Rénovation
GFEP	Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération	Appui opérationnel
PAM	Programme d'aide aux musées	Soutien à la programmation
LO	Langues officielles	Soutien à la programmation

**Tableau 4 – Soutien de Patrimoine canadien au Centre par le biais de ses programmes – de 2006-2007 à 2010-2011**

Flux de rentrées		Exercice					Moyenne
		2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Fonds d'exploitation	Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (GFEP)	1 875 000 \$ 20 %	1 875 000 \$ 19 %	1 875 000 \$ 17 %	1 875 000 \$ 14 %	2 300 000 \$ 19 %	1 960 000 \$ 18 %
	Autres revenus tirés du fonds d'exploitation	7 291 958 80 %	8 150 180 81 %	9 282 529 83 %	11 287 777 86 %	9 946 680 81 %	9 191 825 82 %
	<i>Total partiel – Fonds d'exploitation</i>	<i>9 166 958</i> <i>81 %</i>	<i>10 025 180</i> <i>93 %</i>	<i>11 157 529</i> <i>88 %</i>	<i>13 162 777</i> <i>86 %</i>	<i>12 246 680</i> <i>80 %</i>	<i>11 151 825</i> <i>85 %</i>
Fonds d'investissement et de dotation	Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA)	-	20 000 <1 %	42 000 <1 %	40 000 <1 %	-	20 400 <1 %
	Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC)	-	21 200 <1 %	9 800 <1 %	-	-	6 200 <1 %
	Programme des célébrations et commémorations (PCC)	1 500 <1 %	1 000 <1 %	41 000 <1 %	2 000 <1 %	-	9 100 <1 %
	Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC)	500 000 4 %	-	1 055 000 8 %	273 000 2 %	204 300 1 %	406 460 3 %
	Programme d'aide aux musées (PAM)	-	-	-	15 000 <1 %	-	3 000 <1 %
	Langues officielles (LO)	-	1 299 <1 %	-	-	-	260 <1 %
	Autres revenus tirés des fonds d'investissement et de dotation	1 599 368 14 %	761 041 7 %	342 656 3 %	1 769 448 12 %	2 934 530 19 %	1 485 329 11 %
	<i>Total partiel – Fonds d'investissement et de dotation</i>	<i>2 100 868</i> <i>19 %</i>	<i>804 540</i> <i>7 %</i>	<i>1 490 456</i> <i>12 %</i>	<i>2 099 448</i> <i>14 %</i>	<i>3 138 830</i> <i>20 %</i>	<i>1 930 749</i> <i>15 %</i>
<b>Total</b>	<b>11 267 826</b> <b>100 %</b>	<b>10 829 720</b> <b>100 %</b>	<b>12 647 985</b> <b>100 %</b>	<b>15 262 225</b> <b>100 %</b>	<b>15 385 510</b> <b>100 %</b>	<b>13 082 574</b> <b>100 %</b>	
<b>Pourcentage du GFEP par rapport au financement de PCH</b>		<b>79 %</b>	<b>98 %</b>	<b>62 %</b>	<b>85 %</b>	<b>92 %</b>	<b>81 %</b>
<b>Pourcentage de PCH par rapport au financement du Centre</b>		<b>21 %</b>	<b>18 %</b>	<b>24 %</b>	<b>14 %</b>	<b>16 %</b>	<b>18 %</b>

Source : Patrimoine canadien, Système de gestion de l'information sur les subventions et contributions; données extraites le 25 mai 2012

**Tableau 5 – Portée estimée\* de la programmation annuelle : Centre des arts de la Confédération, de 2006-2007 à 2010-2011**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne	Croissance
<b>Festival de Charlottetown</b>	11	12	10	11	9	11	-22 %
<b>L'Î.-P.-É présente/Live@The Centre</b>	17	32	29	31	26	27	35 %
<b>Musée d'art</b>	5	5	4	7	11	6	55 %
<b>Total de la programmation</b>	33	49	43	49	46	44	28 %

\*Les données peuvent sous-estimer les activités présentées au Centre étant donné que, dans le cadre de l'évaluation, on a consulté les dépliants promotionnels qui sont généralement préparés à l'avance. La programmation de dernière minute et la programmation atypique pourraient ne pas être prises en considération dans les documents examinés à cette fin.

Sources : Dépliants saisonniers élaborés afin de promouvoir la programmation du Centre – le Festival de Charlottetown, L'Î.-P.-É présente et le Musée d'art (2006-07, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011).

**Tableau 6 – Centre des arts de la Confédération – Statistiques de fréquentation**

Élément de la programmation	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Festival de Charlottetown	72 821	84 902	96 461	78 484	87 801
L'Î.-P.-É présente/Live@The Centre	16 947	28 709	29 114	24 776	22 730
Musée d'art	16 532	15 562	16 222	27 178	26 027
Total	106 300	129 173	141 797	130 438	136 558

**Tableau 7 — Centre des arts de la Confédération – Participants aux activités de rayonnement**

Activités de rayonnement	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne	Croissance
<b>Journées de découverte des arts</b>	325	430	427	840	1 009	606,2	210 %
<b>Pièce de Noël</b>	8 272	7 378	15 806	11 153	9 515	10 424,8	15 %
<b>Partenariats avec des groupes francophones</b>	1 178	350	452	401	428	561,8	-64 %
<b>Artiste résident</b>	2 000	2 000	1 000	750	500	1 250	-75 %
<b>Total</b>	11 775	10 158	17 685	13 144	11 452	12 842,8	-3 %

Source : Tableur Excel fourni par le Centre contenant des données additionnelles sur la fréquentation.

**Tableau 8 – Ressources allouées au Programme du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération**

	2006-2007 \$	2007-2008 \$	2008-2009 \$	2009-2010 \$	2010-2011 \$	Total des 5 exercices \$
<b>Total du crédit 1 (salaires, RASE, autres coûts opérationnels)</b>	31 500	113 800	113 800	113 800	113 800	486 700
<b>Crédit 5 (contribution)</b>	1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	2 305 000	9 805 000
<b>Total Crédit 1 + crédit 5</b>	<b>1 906 500</b>	<b>1 988 800</b>	<b>1 988 800</b>	<b>1 988 800</b>	<b>2 418 000</b>	<b>10 291 700</b>
Source : données administratives du Programme du GFEP.						

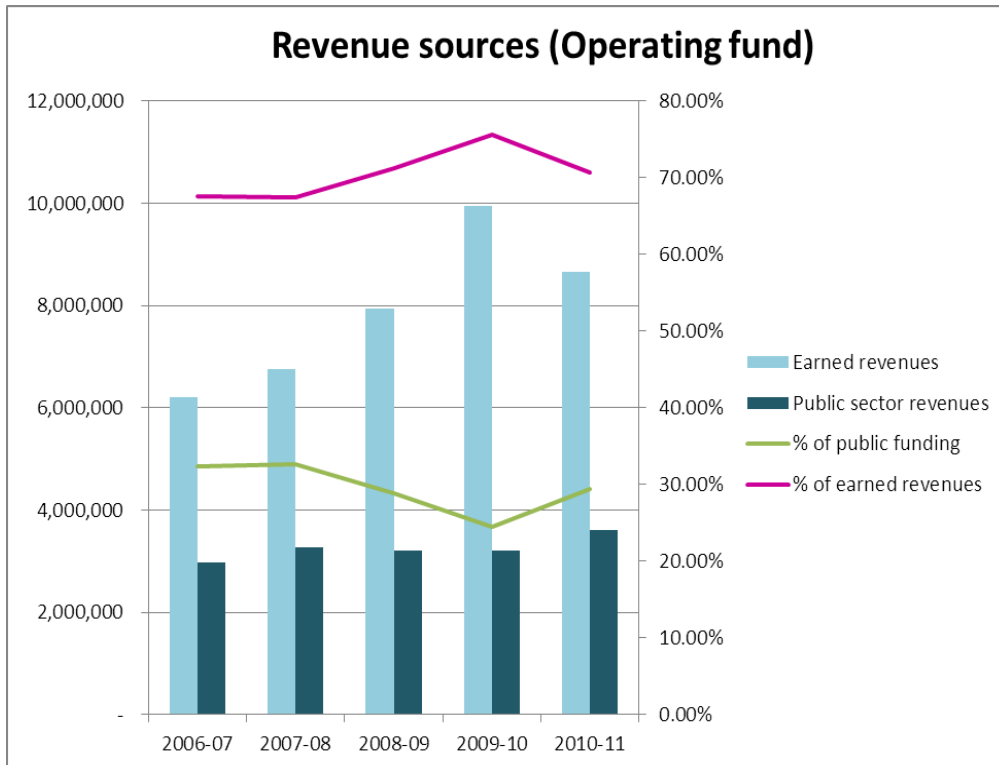
**Tableau 9 – Augmentation annuelle de 2007-2008 à 2010-2011**

Recettes gagnées	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Average Growth
Programmation	254 906 \$ 6 %	689 129 \$ 15 %	1 325 240 \$ 22 %	(738 074) \$ -14 %	382 800 \$ 7 %
Revenus commerciaux	199 206 11 %	389 733 18 %	(36 417) -2 %	(422) <1 %	138 025 7 %
Collecte de fonds et développement	104 011 12 %	106 573 11 %	116 824 10 %	36 344 3 %	90 938 9 %
Investissements et autres revenus	0 s.o.	399 100 %	(399) s.o.	0 0 %	0 s.o.
Projets spéciaux	0 0 %	0 0 %	600,000 <1 %	(600,000) <1 %	0 0 %
Total partiel	558 123 8 %	1 185 834 15 %	2 005 248 20 %	(1 302 152) -15 %	611 763 7 %
Subventions du secteur public	300 099 9 %	(53 485) -2 %	0 0 %	386 055 11 %	158 167 5 %
<b>Total des recettes</b>	<b>858 222 9 %</b>	<b>1 132 349 10 %</b>	<b>2 005 248 15 %</b>	<b>(916 097) -7 %</b>	<b>769 931 7 %</b>

# Annexe F – Fonds d'exploitation

Figure 1

## Sources de revenus (fonds d'exploitation)



Recettes gagnées  
Revenus du secteur public  
Pourcentage de fonds publics  
Pourcentage de recettes gagnées

Sources : Arseneault, Best, Cameron, Ellis. États financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (exerçant ses activités sous la dénomination Centre des arts de la Confédération), annexe 1, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011.